



G R O U P E

LES HÔTELS DE PARIS

Communiqué du 21 octobre 2020

En décembre 2016, la société Les Hôtels de Paris a obtenu de la société Colcity un crédit dont le montant a été porté en 2018 à 77,9 M€.

L'objet de ce prêt était de permettre principalement à la société d'une part de restructurer le financement de sa dette court et moyen terme et d'autre part d'engager dès 2017 un programme de rénovation de ses hôtels.

Les conditions financières de ce concours d'une durée de cinq ans étant élevées, la société avait confié à une banque d'affaires réputée une mission de remplacement de ce concours. Du fait de la crise sanitaire qui est intervenue depuis le mois de mars, les financiers contactés par cette banque, n'ont pas souhaité donner suite dans l'immédiat au refinancement du crédit.

Parmi les conditions de concours est prévu d'ici au premier trimestre 2021 un remboursement partiel à hauteur de 8 M€.

Afin de respecter les covenants du prêt et ne pas risquer de se trouver en clause de défaut, la société a décidé de mettre en vente un actif. Parmi ses actifs, il apparaît que l'immeuble du siège social n'est pas déterminant pour son activité et en conséquence la société a décidé de le mettre en vente.

Parallèlement, la société s'est rapprochée des représentants du prêteur afin de déterminer dans quelles conditions et sous quels délais pourrait être envisagé le remboursement de son concours.

Les mesures de restriction de circulation empêchant la venue des touristes étrangers dans la capitale ainsi que la suppression ou les restrictions d'accès aux salons professionnels et aux manifestations sportives et culturelles n'ont pas permis de retrouver une activité normale et à ce jour, la société n'a pu rouvrir seulement que 6 de ses 21 établissements parisiens et encore, avec des taux d'occupation faibles.

A ce jour les discussions se poursuivent avec Colcity, mais dans le contexte actuel de crise et de manque de visibilité sur la reprise de l'activité hôtelière à Paris, il s'avère que tout ou partie de ce remboursement passera nécessairement par la vente d'actifs.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration de la société a décidé de confier un mandat pour la vente de certains biens dont la situation n'est pas stratégique pour l'activité de la société.

Cette décision doit permettre à la société de respecter ses engagements et de retrouver le volant de trésorerie nécessaire à son fonctionnement et à la poursuite du programme de rénovation de ses hôtels.

La société *Les Hôtels de Paris* est un opérateur hôtelier indépendant sur le marché parisien, à Saint Tropez et à Marrakech, avec un parc de 22 établissements de caractère. Elle propose des Hôtels Design, des Villas (confort 4 étoiles) et des Pavillons (confort 3 étoiles) répartis sur l'ensemble de la capitale, à proximité des principaux lieux touristiques et centres de congrès. Hôtels baroques, contemporains, années folle ou belle époque, les 22 hôtels de l'enseigne racontent, chacun à leur manière, l'histoire vivante et secrète des quartiers de Paris.

L'ensemble totalise près de 1 000 chambres qui accueille près de 450 000 clients par an.

Les Hôtels de Paris est majoritairement propriétaire de son patrimoine immobilier. De la création du concept à la gestion hôtelière, le groupe assure la maîtrise complète de ses produits, et marque ainsi sa différence sur le marché de l'hôtellerie, des loisirs et du tourisme.

Les Hôtels de Paris

Relations Investisseurs
Christine MAGE

20, Avenue Jules Janin
75 116 Paris
Tel. +33 (0) 1 55 73 75 75
Fax. +33 (0) 1 55 73 00 21
www.leshotelsdeparis.biz



ISIN FR 0004165801 – HDP
Euroclear 7883
Bloomberg HDP FP
Reuters HDP.PA